



Avocat commis d'office [étudiant]

Par JP01

Bonjour,

Voilà, mon probleme c'est que j'ai acheté une imprimante apparemment volé à une personne...

La semaine deniere la police est venu me cherché chez moi et m'a interogé après une journée de garde à vue...

En sortant l'agent de police m'a donné une feuille de convocation au tribunal et m'a dit que je devai avoir un avocat le jour du jugement, le problème c'est que je suis étudiant, je ne travail pas... j'ai qu'une petite bourse,

je voudrai donc savoir si je peux avoir un avocat commis d'office gratuitement ?
si oui, comment ?

Merci.

Par Marion2

Bonjour,

Retirez rapidement auprès du greffe du Tribunal un dossier de demande d'Aide Juridictionnelle, ainsi que la liste des avocats acceptant l'AJ.

Bon courage.

Par Patricia

Bonsoir,

Il est bien précise dans l'intitulé de son message "étudiant".
L'aide juridictionnelle devrait donc lui être accordée sans problème...

- Tribunal Grande Instance
4 rue du Palais
BOURG EN BRESSE
04 74 24 19 53